



RAPPORT ANNUEL 2012

ORGANISME PUBLIC INTERNATIONAL

01 BP. 2045 Tél. (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 Fax : (229) 21 30 02 84
E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org Site Web : www.le-fagace.org

// SOMMAIRE

	<i>Mot du Président</i>	5
1.	<i>Présentation du FAGACE</i>	8
2.	<i>Organes du Fonds</i>	12
3.	<i>Contexte économique international et situation en Afrique</i>	14
4.	<i>Activités de l'exercice</i>	16
	4.1. Réunions des Instances	
	4.2. Activités de la Direction Générale	
	4.2.1. Activités administratives	
	4.2.2. Activités juridiques	
	4.2.3. Activités opérationnelles	
	4.2.4. Coopération et Communication	
	4.2.5. Activités de la Représentation Régionale en Afrique Centrale	
	4.2.6. Situation financière	
5.	<i>Annexes</i>	36
	5.1. Organigramme du Fonds	
	5.2. Bilan et comptes annexes	
	5.3. Engagement hors bilan	
	5.4. Lettre de certification du Commissaire aux comptes	

// Liste des Sigles

AFD	Agence Française de Développement
ASE	Structure d'Appui au Services et Entreprises
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BFA	Banque Pour le Financement de l'Agriculture
BIA-Niger	Banque Internationale pour l'Afrique au Niger
BIB	Banque Internationale du Burkina
BIBE	Banque Internationale du Bénin
BICEC	Banque Internationale pour le Crédit et l'Epargne au Cameroun
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement pour le Développement de la CEDEAO
BIM	Banque Islamique de la Mauritanie
BIS	Banque Islamique du Sénégal
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BOA	Bank Of Africa
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRIC	Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
BTP	Bâtiment Travaux Public
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CBCA	Commercial Bank of Cameroun
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique de l'Afrique Centrale
CFA	Communauté Financière Africaine
CFOA	Compagnie Financière de l'Ouest Africain
CL	Crédit Lyonnais
COBACI	Compagnie bancaire de la Côte d'Ivoire
CT	Court Terme
DC/BR	Dépositaire Central/Banque de Règlement
FACI	Facilité d'Appui au Commerce International
FCI	Finances Conseils Investissements
FED	Fonds Européen de Développement
FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africaine
Groupe ETI	Groupe Ecobank Transnational Incorporated
GTA/C2A	Groupement Togolais d'Assurances/Compagnie Africaine
IBCG	Industrie Béninoise des Corps Gras
IDE	Investissement Direct Etranger
MLT	Moyen et Long Terme
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEX/COOPEX	Petite et Moyenne Entreprise Exportatrice/Coopératives Exportatrices
RFI	Radio France Internationale
SCIE	Société de Commercialisation d'informations d'Entreprises
SENELEC	Société Sénégalaise de distribution et d'Energie Electrique
SHETER AFRIQUE	Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique
SP-FAB	Société de Promotion du Fonds Africain pour le Développement des Biocarburants
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTB	Union Togolaise de Banque

// Mot du Président



Le 35^{ème} rapport annuel retrace les activités du Fonds au cours de l'exercice 2012 ; celles-ci se sont déroulées dans un environnement économique mondial qui, en dépit des améliorations enregistrées par endroit, notamment en Afrique et dans les Etats membres du Fonds, reste assez difficile.

Au plan interne, l'année 2012 a été marquée, par le démarrage de la mise en œuvre du plan quadriennal 2012-2015 qui devrait permettre la consolidation des acquis du Fonds, la poursuite des réformes internes et le développement des activités opérationnelles de l'Institution.

Ainsi, au cours de l'exercice, le Fonds a poursuivi le renforcement de ses capacités opérationnelles notamment de ses fonds propres et de son potentiel d'engagement.

Il a enregistré au plan opérationnel, plusieurs sollicitations en interventions dans plusieurs secteurs d'activité économique, particulièrement de la part du secteur privé opérant dans les Etats membres, d'où l'accroissement sensible de son portefeuille. L'examen des dossiers reçus a permis l'approbation des projets initiés au Cameroun, au Togo et en Mauritanie.

Aussi, convient-il de préciser que les perspectives de développement des interventions sont prometteuses, avec la diversification des activités par la mise en œuvre effective de nouveaux produits, source de revenus additionnels.

Au plan financier, à l'instar des exercices 2010 et 2011, le résultat de l'exercice 2012 ressort bénéficiaire pour un montant de 1, 015 milliards de FCFA grâce notamment, à la contraction des charges et à la gestion rationnelle du portefeuille d'engagement.

Les activités administratives et juridiques quant à elles ont été essentiellement caractérisées par l'organisation et l'animation optimale des ressources humaines et matérielles, la formation du personnel et la sécurisation des intérêts de l'institution.

Au plan coopération, les relations avec les Etats membres se sont raffermies et la politique d'ouverture du capital social à d'autres Etats régionaux ou non et à des Institutions financières a été poursuivie.

Avec les institutions partenaires, les relations davantage soutenues ont visées la création d'une plus grande synergie dans les actions en vue d'un meilleur impact sur l'économie des Etats membres.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur la communication pour mieux informer les partenaires sur les évolutions financières et stratégiques du Fonds et sensibiliser les opérateurs économiques sur ses activités. Ce qui devrait contribuer à court et moyen terme, au développement des activités opérationnelles de l'Institution.

Tiéna COULIBALY

Ministre de l'Economie
et des Finances du Mali

Une Institution
Financière
Internationale
au service du
Développement
en Afrique



FAGACE

Fonds Africain de Garantie et
de Coopération Economique



Une Institution
Financière
Internationale
au service du
Développement
en Afrique



FAGACE

**Fonds Africain de Garantie et
de Coopération Economique**

I.- PRESENTATION DU FAGACE

1.1.- Création – Objet – Fonctionnement

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin. Il a été créé le 10 février 1977 à Kigali au Rwanda.

► Etats Membres

Actuellement au nombre de quatorze (14), les Etats membres du FAGACE se présentent comme suit :



► Objet

L'objet du Fonds est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique, soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

► Formes d'intervention

Le Fonds :

- garantit les prêts à moyen ou long terme destinés au financement d'investissements productifs ;
- garantit les prêts à court terme destinés au renforcement des capacités financières des banques et des Institutions de micro finance ;
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt ;
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions ;
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales ;
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

► Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base (routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),
- le commerce (import-export),
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

► Bénéficiaires

- Les bénéficiaires des interventions peuvent être :
- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales ;
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres ;
- les institutions financières nationales ;
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2.- Composition des Organes

Organes d'Administration et de Gestion :

► Administration

Le Fonds est administré par :

- Le Conseil des Gouverneurs, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. Le Conseil des Gouverneurs fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes ;
- Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil des Gouverneurs comprend deux Administrateurs (dont un titulaire et un suppléant) par Etat ou Institution membre. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

► Gestion

La gestion courante est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

1.3.- Ressources

Les ressources du Fonds proviennent :

- des versements des membres au titre de la libération du capital souscrit ;
- des emprunts ;
- des subventions, dons, legs et libéralités ;
- de la rémunération des engagements d'aval et d'allongement de la durée de crédit ;
- de toutes autres origines.

A la création, le capital du Fonds était de 7,7 milliards de FCAF. A l'issue des augmentations intervenues en 1991, 1992, 1996, 2004, 2008 et 2011, le capital social autorisé au 31 décembre 2012 se chiffre à 200 milliards de FCFA structuré et réparti comme suit :

STRUCTURE DU CAPITAL DU FONDS (Montant en FCFA)

Capital autorisé	200 000 000 000
Capital à libérer	35 373 586 200
Capital souscrit	141 494 344 800
Capital sujet à appel	106 120 758 600

REPARTITION DU CAPITAL

A- Membres fondateurs	Capital autorisé	%
Bénin	8 878 504,00	4,44%
Burkina	7 887 141,60	3,94%
Centrafrique	7 579 662,00	3,79%
Côte d'Ivoire	21 356 636,80	10,68%
Mali	9 869 866,80	4,93%
Niger	10 325 790,00	5,16%
Rwanda	6 031 690,00	3,02%
Sénégal	21 356 636,80	10,68%
Togo	10 325 790,00	5,16%
TOTAL A	103 611 718,00	51,81%
B - Nouveaux Etats membres		
Guinée Bissau	4 317 638,40	2,16%
Cameroun	17 215 726,40	8,61%
Mauritanie	2 849 262,00	1,42%
Congo	6 000 000,00	3,00%
Tchad	7 500 000,00	3,75%
TOTAL B	37 882 626,80	18,94%
Capital total souscrit (A+B)	141 494 344,80	70,75%
Capital restant à souscrire	58 505 655,20	0,29
Capital Total autorisé	200 000 000	100%

II.- ORGANES

CONSEIL DES GOUVERNEURS

PRESIDENT		
	MALI	M. Tiéna COULIBALY Ministre de l'Economie et des Finances du Mali
MEMBRES		
	BENIN	M. Jonas Aliou GBIAN , Ministre des Finances et de l'Economie
	BURKINA	M. Lucien Marie Noël BEMBEMBA , Ministre de l'Economie et des Finances
	CAMEROUN	M. Ousmane ALAMINE , Ministre de l'Economie et des Finances
	CENTRAFRIQUE	M. Nicolas TIANGAYE , Ministre des Finances et du Budget
	CONGO	M. Gilbert ONDONGO , Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
	COTE D'IVOIRE	Madame Nialé KABA , Ministre auprès du Premier ministre, Chargée de l'Economie et des Finances
	GUINEE-BISSAU	M. ABUBACAR DEMBA DAHABA , Ministre des Finances
	MAURITANIE	M. Sid'Ahmed OULD RAÏS , Ministre des Finances
	NIGER	M. Gilles BAILLET , Ministre de l'Economie et des Finances
	RWANDA	M. John RWANGOMBWA , Ministre des Finances et de la Planification Economique
	SENEGAL	M. Amadou KANE , Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances
	TCHAD	M. Atteib Habib DOUTOUM, Ministre des Finances et du Budget
	TOGO	M. Adjil Othéth AYASSOR , Ministre des finances du budget et des privatisations

► **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRESIDENT		
	MALI	M.Sory ibrahima DIARRA , Sous Directeur des Etudes Générales de la Direction Générale de la Dette Publique Ministère de l'Economie et des Finances.
MEMBRES		
	BENIN	M. Mohamed Babatundé Sanny GADO , Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des Finances.
	BURKINA	M. Sié Philippe Aimé PALENFO , Directeur de la Coopération Bilatérale au Ministère des Finances et du Budget.
	CAMEROUN	M. Sylvain BODI ZOGO , Chef de Division de la Coopération au Ministère des Finances.
	CENTRAFRIQUE	M. Gaston Bertrand KOLIOS , Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget.
	CONGO	M. Jean Claude NGAMBOU , Conseiller aux Institutions Financières Nationales, à la Monnaie et à la Dette Publique.
	COTE D'IVOIRE	M. TOURE Abou , Directeur de la Prévision et de la Conjoncture Economique.
	GUINEE-BISSAU	M. Fortes Buli INJAI , Directeur Général de l'Economie et du Développement.
	MAURITANIE	M. Cheikh Ould Sid Ahmed , Conseiller Technique du Ministre des Finances.
	NIGER	M. Laouali Amadou Dan AZOUMI , Secrétaire Général Adjoint au Ministère de l'Economie et des Finances.
	RWANDA	M Cyrille HATEGKIMANA , Coordonnateur de l'Unité de gestion du portefeuille du Gouvernement.
	SENEGAL	Monsieur MBOGO NGABO SELI , Directeur de Cabinet au Ministère de l'Economie et des Finances
	TCHAD	M. MBOGO NGABO SELI , Directeur de Cabinet au Ministère de l'Economie et des Finances
	TOGO	M. Badawasso T. GNARO , Secrétaire Général au Ministère de l'Economie et des Finances.

III.- CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE

3.1.- Contexte économique international

Selon le rapport sur les « Perspectives de l'économie mondiale du FMI », Octobre 2012, le taux de croissance mondiale en 2012 s'est établi à 3,3 %. Cette croissance est inégalement répartie entre les zones géographiques.

Les pays avancés ont enregistré un taux de croissance de 1,3 %, contre 1,6 % en 2011 et 3,0 % en 2010.

Aux États-Unis, la croissance franchit la barre de 2,2 % en 2012 contre 1,8% en 2011. La faiblesse des bilans des banques et celle de la confiance des ménages, conjuguées avec une situation financière relativement tendue et la poursuite du rééquilibrage budgétaire entravent la croissance.

Dans la zone euro, la récession s'installe progressivement avec des compressions budgétaires, même si des politiques économiques favorables à une nouvelle amélioration de la situation financière en 2013 sont en cours. Les pays moteurs de la zone devraient enregistrer une croissance faible jusqu'à la fin de la période 2012-13.

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la croissance annuelle est de 2,0% contre 5,3% en 2011.

Après une baisse de 0,8% en 2011, le Japon a enregistré une croissance économique de 2,2 % en 2012 grâce en partie, à l'intensification des travaux de reconstruction du Tohoku (nord-est) dévasté par un séisme, un tsunami et un accident nucléaire en mars 2011.

Dans les pays émergents et les pays en

développement, la croissance estimée par le FMI est de 5,3 %, contre 6,2 % en 2011. Les fondamentaux restent solides dans beaucoup de pays qui n'ont pas souffert d'une crise financière, notamment dans de nombreux pays émergents et pays en développement.

Les pays d'Asie ont enregistré une croissance du PIB réel de 6,7 % en 2012 en retrait par rapport à 2011 avec 7,8%. La Chine, moteur principal de la croissance a enregistré un repli de son PIB qui est ressorti à 7,8% en 2012 contre 9,2% en 2011. Il en est de même pour l'Inde où le PIB est resté à 5 % en 2012.

En Amérique latine, la croissance du PIB réel avoisine 3,2% en 2012. Quant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'activité a été affectée et continue de subir l'incertitude entourant la transition politique et économique à la suite du printemps arabe.

3.2.- Situation en Afrique

La reprise économique en Afrique s'est renforcée, atteignant un taux de croissance de 5,0 % en 2012, selon une étude sur la situation économique et sociale du continent publiée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Ce renforcement est dû, à l'apaisement progressif de l'instabilité et des tensions politiques en Afrique du Nord et de la reprise normale des activités économiques. Des élections démocratiques ayant été tenues et de nouveaux dirigeants ayant pris leurs fonctions dans des pays comme l'Egypte et la Libye qui a connu un rebond vigoureux à 100,7 % de croissance en 2012, après une contraction de 61 % en 2011 due à la guerre civile.

En Afrique sub-saharienne, la croissance du

PIB est restée robuste à 4,6 % en 2012, malgré le ralentissement de l'économie mondiale. Exception faite de l'Afrique du Sud qui a enregistré une croissance de 2,5% de son Produit intérieur brut (PIB) en 2012, contre 3,1% en 2011 selon l'agence officielle Statistics South Africa, la Banque mondiale estime que la croissance du PIB de la région a été forte à 5,8 % en 2012, avec un tiers des pays de la région croissant à au moins 6 %. Une demande locale robuste des prix de matières premières durablement élevés, des volumes d'exportation en croissance (du fait de flux d'investissement accrus dans le secteur des ressources naturelles ces dernières années), ont, selon elle, soutenu la croissance en 2012.

La croissance économique dans l'espace UEMOA en 2012 est estimée à 5,8% contre 5,6% en 2011. La hausse du taux de croissance économique en 2012, dans les pays de l'union, serait due selon le FMI, aux investissements effectués dans les infrastructures, à l'amélioration de la fourniture d'électricité au Sénégal et aux nouvelles exploitations pétrolières au Niger. S'y ajoute la reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire. Avec la reprise de la circulation des biens, des services et des facteurs de production au profit des pays enclavés de la sous-région,

toute la région UEMOA pourrait devenir à la longue, plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Pour l'année 2013, il est anticipé un taux de croissance réel du PIB de 6,5% dans l'Union", annonce le FMI.

La croissance du PIB réel dans la CEMAC s'est raffermie en 2012, avec un taux s'élevant à 5,7 % contre 5,3 % en 2011. Le secteur non pétrolier, à travers notamment les services, l'industrie manufacturière, la poursuite des grands chantiers publics (barrages électriques, routes, Bâtiments, etc.), est le principal moteur de la croissance. Cette tendance se maintiendra quasiment en 2013 et le taux de croissance de la zone pourrait se situer à 5,1 %.

Au Rwanda, la croissance du PIB essentiellement tirée par les secteurs des services et de l'industrie est restée vigoureuse à 7.7 %. Elle devrait se tasser à 7.1 % en 2013 selon l'OCDE Perspectives d'Afrique en 2013.

La Mauritanie quant à elle, a enregistré une croissance de 6,9% de son PIB alors que l'inflation a chuté à 3,4% au cours de l'année 2012. Pour l'année 2013, la Banque Centrale de Mauritanie annonce une prévision de croissance du PIB de 9%.

IV.- ACTIVITES DE L'EXERCICE

L'exercice 2012 s'est déroulé dans un contexte économique et financier marqué par une relance timide de l'économie mondiale et la persistance des crises politiques dans certains Etats africains notamment membres du Fonds.

Au plan interne, l'achèvement du plan de

présidence de Monsieur M. Fortes Buli INJAI, Directeur Général de l'Economie et du Développement de la Guinée Bissau et de M.Sory Ibrahima DIARRA, Sous Directeur des Etudes Générales de la Direction Générale de la Dette Publique au Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Mali.



Au cours des sessions de juin 2012, les Instances ont entre autres approuvé deux demandes d'intervention en aval pour un montant cumulé de 2 876 000 000 FCFA avant de décider de la création d'un Fonds Spécial de Bonification d'un montant de 15 milliards de FCFA. Elles ont ensuite adopté les états financiers de l'exercice 2011 qui affichent un résultat net bénéficiaire de 1 229 395 946 FCFA et le plan quadriennal 2012-2015 conçu par la Direction Générale pour servir de boussole à

redressement à court terme qui s'est traduit par l'assainissement des finances de l'Institution et le renforcement de ses capacités opérationnel ainsi que l'adoption d'un plan quadriennal 2012-2015 ont été les principaux faits marquant de l'exercice.

4.1. – Réunions des Instances

Le Conseil des Gouverneurs a tenu, le 22 juin 2012, une session ordinaire présidée par M. Jonas Aliou GBIAN, Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin.

Le Conseil d'Administration quant à lui a enregistré deux sessions tenues les 20 juin et 17 décembre 2012 respectivement sous la

l'Institution ;

La 37^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration tenue le 17 décembre 2012 a enregistré essentiellement l'approbation de 05 demandes d'intervention dont 04 en aval pour un montant cumulé de 12 302 000 000 FCFA et une en bonification de taux d'intérêt pour un montant de 492 187 500 FCFA.

4.2. – Activités de la Direction Générale

Elles ont porté essentiellement sur la mise en œuvre du plan quadriennal 2012-2015 qui vise entre autres, la consolidation des acquis du Fonds, la poursuite des réformes internes et le développement des activités opérationnelles de l'Institution.

4.2.1. - Activités administratives

4.2.1.1. – Organisation des services

L'actuel organigramme adopté par décision N° 05/36/CA/FAGACE/12 lors de la 36ème session tenue à Cotonou en juin 2012, comprend outre la Direction Générale, trois (03) directions techniques, les autres services et postes rattachés directement à la Direction Générale et la Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale (RRAC).

► *La Direction Générale comprend :*

- Les services et postes suivants : Conseiller du Directeur Général, Attaché du Conseiller du Directeur Général, Responsable Contrôle de Gestion, Responsable Audit Interne et Post-Evaluation, Service Coopération et Communication et Secrétariat Particulier et des Conseils;
- La Représentation Régionale et son Secrétariat.

► *Les Directions Techniques:*

La Direction des Opérations comprend 04 services :

- a. Engagements ;
- b. Prêts directs ;
- c. Juridique ;
- d. Etudes, normes et ratios réglementaires.

La Direction Administrative et Financière est constituée de 04 services :

- a. Comptable et Financier ;
- b. Ressources humaines ;
- c. Informatique et méthodes ;
- d. Moyens généraux.

La Direction des Risques comprend 04 services :

- a. Suivi et cotation des risques
- b. Marchés financiers et produits nouveaux
- c. Facturation et recouvrement ;
- d. Contentieux.

4.2.1.2. – Effectifs et répartition

Au 31 décembre 2012, l'effectif total (personnel permanent et contractuel) s'élève à 31 agents .



4.2.1.3. – Formation

Les cadres de l'Institution ont participé au cours de l'année à divers séminaires de formation sur différents thèmes relatifs au fonctionnement de l'institution, l'objectif étant une mise à niveau permanente et la connaissance des nouvelles règles et politique de l'environnement externe.

4.2.1.4. – Gestion du système informatique

La refonte du système d'information a permis l'interconnexion du siège et la RRAC (Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale) qui reposent désormais sur un tunnel sécurisé de cryptage et de décryptage des informations.

4.2.2.- Activités juridiques

Au cours de l'exercice, les activités juridiques ont essentiellement porté sur :

- La rédaction du texte relatif aux conditions générales applicables aux prêts directs.
- La rédaction des accords, contrats et conventions
- La préparation des projets de décision des Instances lors de leurs sessions ;
- Le suivi de la mise en place des sûretés offertes par les sociétés bénéficiaires de la garantie du Fonds ;
- Le suivi des dossiers en portefeuille ;
- La participation à l'évaluation des projets ;
- La représentation du Fonds à diverses réunions stratégiques avec des partenaires techniques, des experts des organisations inter gouvernementales et Inter institutionnelles de l'Afrique.

4.2.3.- Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont principalement concerné l'identification et l'instruction de nouvelles requêtes d'intervention ainsi que le suivi des projets bénéficiaires d'une intervention du Fonds.

4.2.3.1. - Identification de projets

Au cours de l'exercice, le Fonds a reçu quarante (40) dossiers de demande d'intervention. Vingt sept (27) des requêtes portent sur la garantie, onze (11) sur le financement direct et deux (2) sur la bonification de taux d'intérêt.

4.2.3.2. - Approbations nouvelles

▀ Aval

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration a approuvé les demandes de garanties ci-après, en millions de FCFA :



Le montant total des approbations en garantie de l'exercice s'élève à 14 099 millions de FCFA ; ce qui devrait permettre la mobilisation des crédits de l'ordre de 65 milliards de FCFA. Le faible taux d'intervention se justifie entre autres par le niveau de maturité des projets et par la stratégie prudentielle de relance des activités.

Les projets approuvés en 2012 se répartissent dans 3 pays membres du Fonds comme suit :

Répartition par pays (en MFCFA)

Pays	Garantie	%
Togo	4 500	32
Cameroun	9 068	64
Mauritanie	531	4
Total	14 099	100

Sur le plan sectoriel, les approbations de garanties en 2012 se répartissent comme suit :

Répartition par secteur

Secteurs	Garantie (en M FCFA)	%
Industrie minier	2 500	18
Agro-industrie	9 068	64
Immobilier	531	4
Financier	2 000	14
Total	14 099	100

► Bonification de taux d'intérêt

Une intervention nouvelle en bonification de taux d'intérêt d'un montant total de 492 millions de FCFA a été approuvée durant l'exercice. Elle porte sur le projet de Construction d'une ligne électrique haute tension (225 kV) entre Nouakchott et Nouadhibou en Mauritanie financée par le Fonds Saoudien de Développement (FSD) pour un montant partiel de 37 500 millions de FCFA.



4.2.3.3 - Bilan des interventions

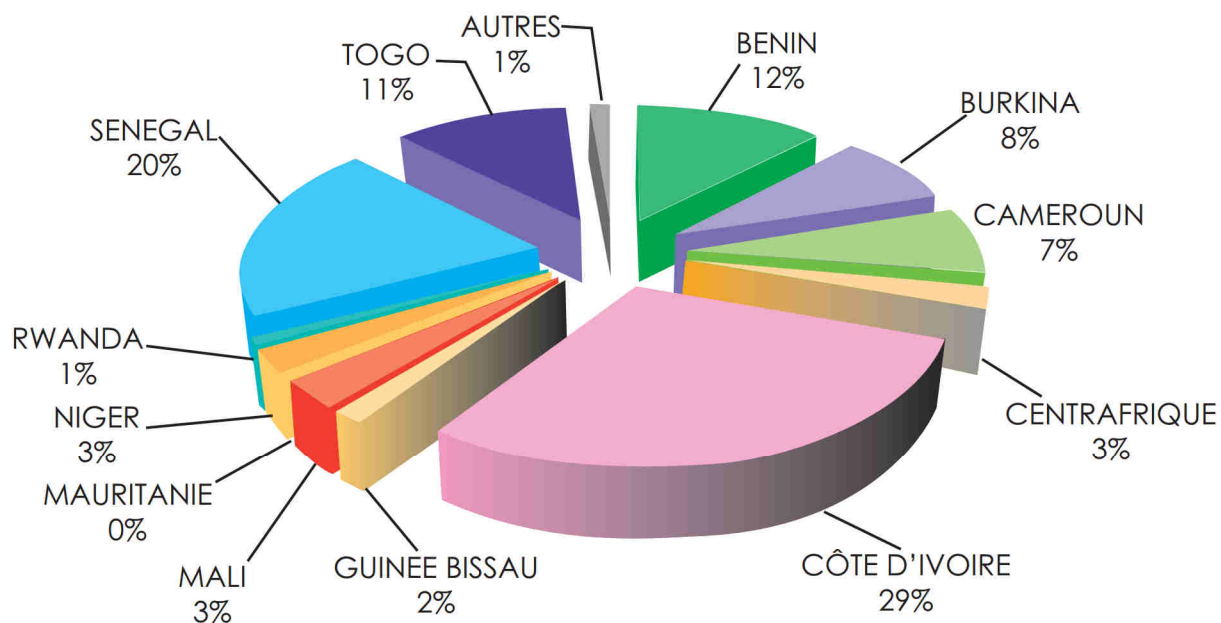
Les engagements cumulés se présentent comme suit :

4.2.3.3.1.- Garantie

Les garanties brutes cumulées en portefeuille s'élèvent à 294 039,14 millions de FCFA au 31 décembre 2012 en faveur de 214 projets répartis dans 12 Etats membres. Grâce à l'effet multiplicateur de ce mécanisme d'intervention, les avals accordés par le Fonds ont permis de mobiliser des financements de plus de 1 200 milliards de FCFA en faveur des 213 projets bénéficiaires répartis comme suit :

Répartition par pays

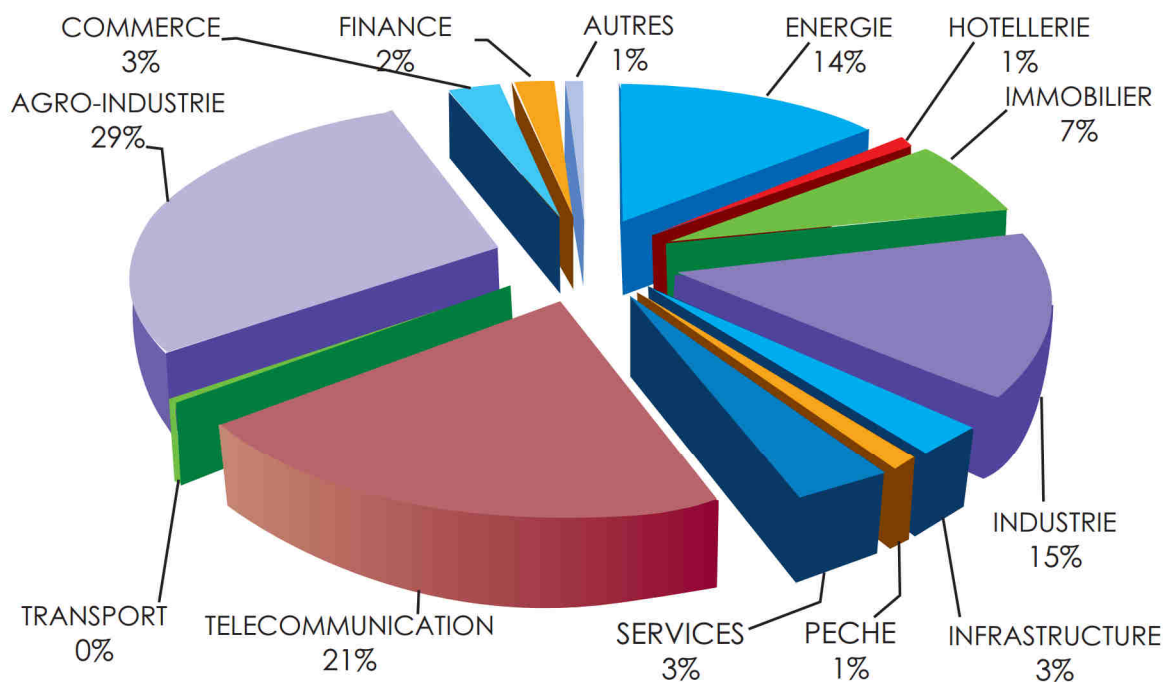
Pays	Nombre de Projets	Garantie (en millions de FCFA)	%
BENIN	34	36 198	12
BURKINA FASO	21	23 271	8
CAMEROUN	12	21 730	7
CENTRAFRIQUE	6	7 580	3
COTE D'IVOIRE	59	86 808	30
GUINEE BISSAU	1	4 500	2
MALI	8	8 817	3
MAURITANIE	1	532	0
NIGER	6	7 648	3
RWANDA	4	1 838	1
SENEGAL	44	57 782	20
TOGO	16	33 585	11
AUTRES	2	3 750	1
TOTAL	214	294 037	100



La Côte d'Ivoire et le Sénégal restent des principaux bénéficiaires avec respectivement 29,52% et 20% des engagements bruts cumulés au 31 décembre 2012.

Répartition par secteur d'activités

Secteurs	Garantie (en Millions de FCFA)	%
énergie	41 125	14
hôtellerie	2 004	1
immobilier	20 650	7
industrie	43 978	15
infrastructure	8 319	3
pêche	2 883	1
services	10 654	4
télécommunication	60 723	21
transport	1 434	0
agro-industrie	84 419	29
commerce	8 160	3
financier	6 566	2
AUTRES	3 124	1
Total	294 037	100

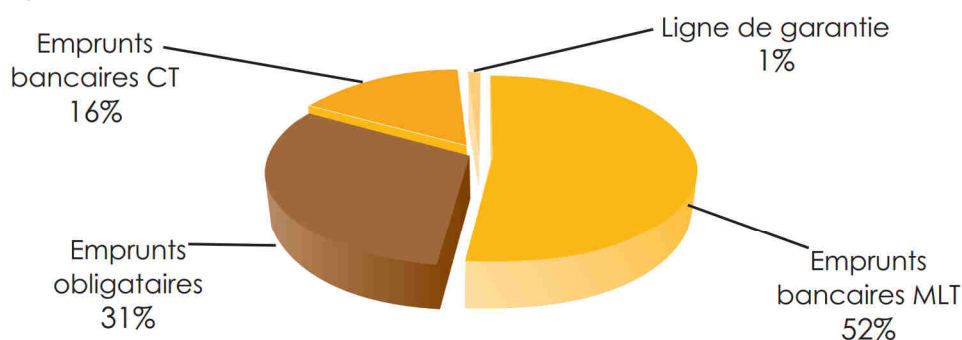


On remarque que 79% de ces engagements sont concentrés autour de quatre activités principales : Energie (14%), Industrie (15%), Télécommunications (21%) et Agro-industrie (29%). Cette forte concentration s'explique par l'importance desdites activités dans les économies nationales d'une part, et par la forte demande de financement émanant des entreprises publiques et des sociétés privées, d'autre part.

Répartition par type de concours

Nature	Nombre de Projet	Montant (MFCFA)	%
Emprunts bancaires MLT	137	152 120	52
Emprunts obligataires	33	91 618	31
Emprunts bancaires CT	43	47 299	16
Ligne de Garantie	1	3 000	1
TOTAL	214	294 037	100

Les emprunts bancaires MLT s'élèvent à 152 120 millions de FCFA et représentent plus de 52% des montants garantis cumulés au 31 décembre 2012. Les emprunts obligataires portent sur 31% du cumul des interventions.



Approbations cumulées par Institution

Emprunts bancaires MLT	Nombre de Projet	Montant (MFCFA)	%
AFD	3	6 925	0,02
BACB	3	1 373	0
BACI	5	1 783	0,01
Banque Atlantique CI	5	5 430	0,02
BCB	2	350	0
BDEAC	4	4 880	0,02
BFA	8	8 770	0,03
BIA NIGER	1	425	0
BIB	2	350	0
BIBE	2	600	0
BICEC	2	800	0
BICIA-B	1	309	0
BICIS	3	1 367	0
BID	1	3 279	0,01
BIM	1	400	0
BIS	2	300	0
BNDA	1	366	0
BOAD	24	40 914	0,14
BRD	4	1 838	0,01
BRIC	3	6 680	0,02
BST	4	1 245	0
BTCI	3	3 208	0,01
CBAO	8	8 834	0,03
CBCA/BICA	2	1 300	0
COBACI	4	5 700	0,02
CONTINENTAL	3	6 240	0,02
CREDIT LYONNAIS	1	480	0
FINANCIAL BANK/GOUBE ORABANK	3	2 900	0,01
FIRST BANK NIGERIA	1	4 500	0,02
FORTIS BANK	1	2 500	0,01
FPE	1	360	0
GROUPE BOA	7	4 305	0,01
GROUPE BSIC	7	3 314	0,01
GROUPE ECOBANK	19	14 979	0,05
Groupe Sté Générales de Banques	8	2 473	0,01
GTA-C2A	1	2 500	0,01
JACOBSEN ELEKTRO	1	3 000	0,01
MARCHE FINANCIER	33	90 479	0,31
OMNIFINANCE	2	307	0
POOL BANCAIRE	6	11 772	0,04
UTB	1	400	0
VERSUS BANK	2	3 500	0,01
AUTRES	19	32 605	0,11
TOTAL	214	294 037	1

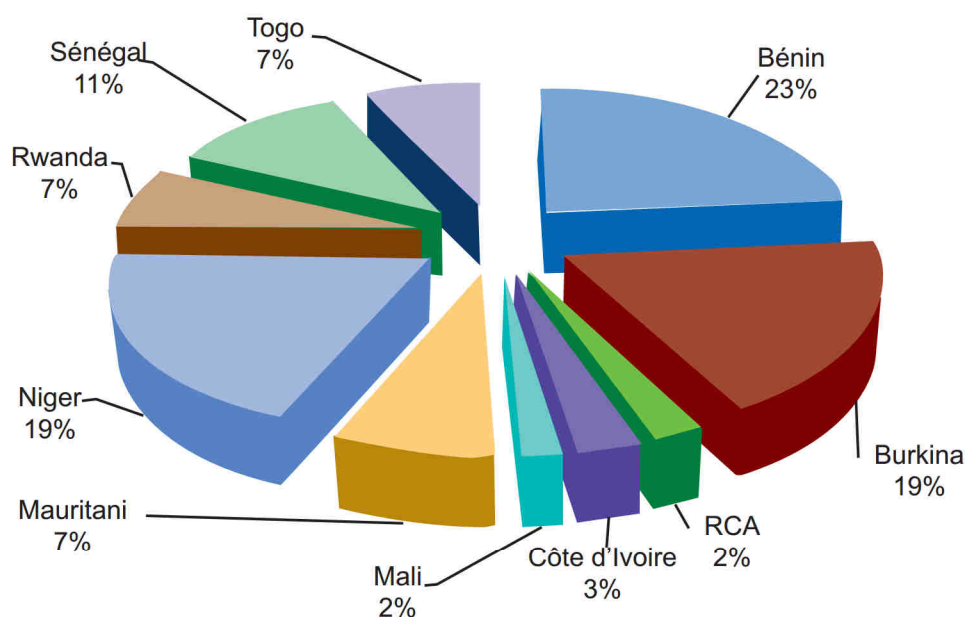
Le marché financier demeure le principal partenaire avec 31 % des engagements cumulés garantis suivi de la BOAD avec 14 %. Le reste des interventions concerne essentiellement les banques commerciales.

4.2.3.3.2. - Bonification

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 6 867,188 millions de FCFA au 31 décembre 2012 en faveur de 47 projets situés dans 10 Etats membres. Les crédits mobilisés grâce à cette forme d'intervention s'élèvent à 277,5 milliards de FCFA injectés dans les économies des Etats pour la réalisation de plusieurs projets de développement notamment d'utilité publique.

Répartition par pays

Pays	Nombre de Projets	Montant bonifié (en millions de FCFA)	%
BENIN	7	1 618	23
BURKINA FASO	9	1 282	19
CENTRAFRIQUE	1	158	2
COTE D'IVOIRE	1	197	3
MALI	1	129	2
MAURITANIE	1	492	7
NIGER	8	1 304	19
RWANDA	8	461	7
SENEGAL	7	751	11
TOGO	4	476	7
TOTAL	47	6867	100



Le Bénin, le Niger et le Burkina Faso sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification.

En vue de dynamiser davantage ce mécanisme d'intervention, il a été décidé de mettre en place un Fonds spécial de bonification d'un montant de 15 milliards de FCFA.

4.2.3.3.3. - Prise de participation

Les interventions en prise de participation s'élèvent à 1 380 millions de FCFA au 31 décembre 2012 en faveur de neuf (09) projets dont sept (07) régionaux. Elles ont contribué à la mobilisation effective des capitaux pour un montant de 32 859,13 milliards FCFA au profit des structures régionales de développement ci-après :

Répartition par bénéficiaire

Société	Capital (MFCFA)	Participation	
		Montant (MFCFA)	En % du capital
ASE	153	10	1
Cauris Investissement	5 000,00	225	16
BRVM	2 904,32	100	7
DC/BR	1 461,52	50	4
SCIE-UEMOA	650	50	4
Atlantic Financial Group*	20 000,00	500	36
SP-FAB	500	45	3
Fonds de Garantie Agricole du Rwanda	1 940,29	100	7
BRIC	250 ,00	300	22
TOTAL	32 859,13	1 380,00	100

La prise de participation au capital social de ce projet a été suspendue

4.2.3.3.4. - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2012, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élèvent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

4.2.3.3.5. – Suivi des projets

A l'instar des trois dernières années, le suivi des projets a occupé une place prépondérante dans les activités du Fonds au cours de l'exercice 2012. Il s'est effectué aussi bien au plan interne qu'externe. Ainsi, le Fonds est resté en contact



permanent avec les promoteurs et les bailleurs de fonds ayant bénéficié de ses interventions notamment en garantie. Un accent particulier a été mis sur le remboursement du principal des crédits mobilisés, le recouvrement des créances nées des commissions d'aval, des avances à terme fixe (ATF) et des appels de garantie.

Ainsi l'encours garanti est passé de 43,023 milliards de FCFA au 31/12/11 à 37,200 milliards au 31/12/12.

Par ailleurs, des inscriptions ont été réalisées et d'importants recouvrements ont été effectués sur certains projets notamment en difficulté.

4.2.4.- Coopération et Communication

4.2.4.1. – Coopération avec les Etats africains

La coopération avec les Etats membres a été caractérisée par les visites de courtoisies et de travail auprès des hautes Autorités.

Elle s'est particulièrement penchée sur la libération du capital appelé, l'identification des projets de développement économique et social à même de bénéficier des interventions du Fonds ainsi que sur l'ouverture du capital aux autres Etats africains.



Relativement à l'ouverture du Fonds, les actions ont été particulièrement orientées vers la Guinée Equatoriale et le Gabon dont l'adhésion effective devrait permettre d'avoir l'ensemble des Etats membres de la CEMAC dans l'actionnariat du FAGACE.

4.2.4.2. – Coopération avec les Institutions Financières et Organismes de Développement

Les relations avec les Institutions Financières et Organismes de Développement ont été maintenues et renforcées. Les objectifs principaux étant d'obtenir des lignes de financement, des prises de participation ou des assistances techniques et/ou financières.

Par ailleurs, les activités opérationnelles ont repris avec des institutions régionales de la place.

4.2.4.3- Communication

Au plan de la communication, les actions entreprises ont concerné la médiatisation des décisions des Instances, la communication des informations sur l'évolution financière et stratégique du Fonds aux partenaires financiers ainsi que la sensibilisation des opérateurs économiques sur les activités de l'Institution à travers l'organisation des journées promotionnelles dans divers pays.



Des actions ont également été menées dans le cadre du remodelage du site Internet du Fonds. Ce qui a permis la mise en ligne d'un nouveau site plus moderne, avec une présentation plus raffinée.

4.2.5. – Activités de la Représentation Régionale en Afrique Centrale

Au cours de l'exercice, les activités de la Représentation Régionale en Afrique Centrale (RRAC) ont concerné le suivi des projets, l'identification de nouveaux projets dans la zone CEMAC.

4.2.6. – Situation financière

L'exercice 2012 dégage un résultat net positif qui se justifie par la conjugaison de plusieurs facteurs. Il s'agit entre autre de :

- la poursuite des actions de redressement entamées depuis 2010 dont les effets contribuent à la maîtrise des charges d'exploitation de l'Institution ;
- la poursuite de l'assainissement des comptes à travers les efforts de sécurisation des engagements du Fonds;
- Les résumés des deux (2) derniers états financiers se présentent comme suit :

4.2.6.1.- Bilan et Comptes de Résultat

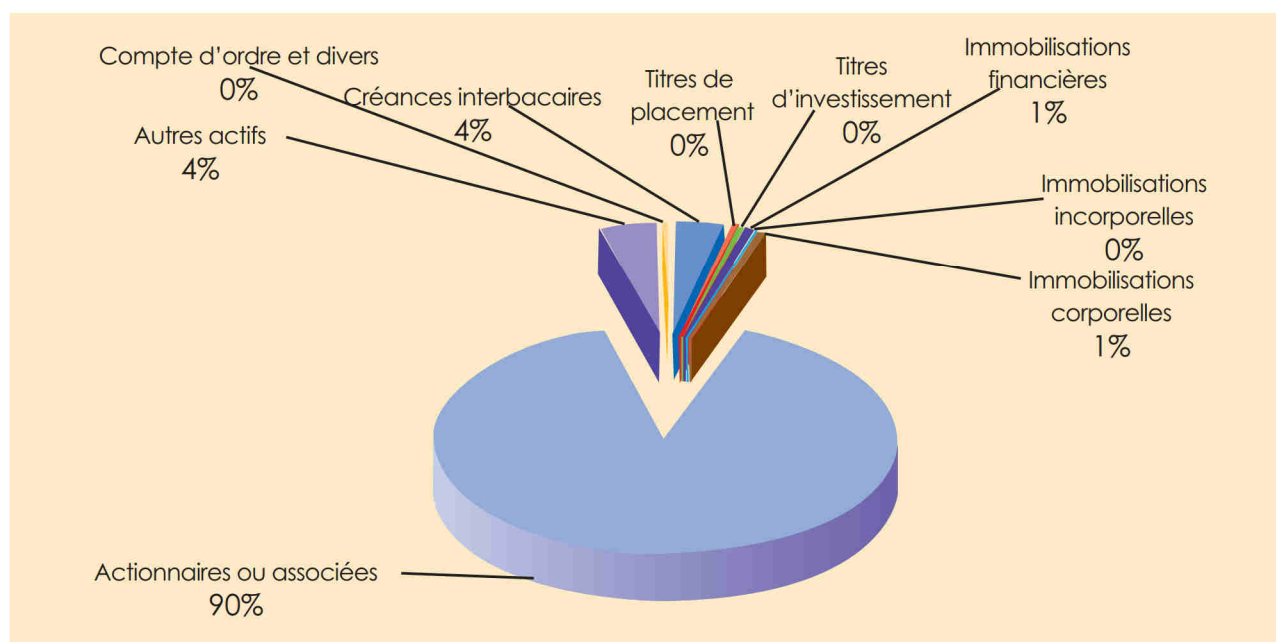
4. 2.6.1.1- Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2012 s'élève à 198 498 880 285 FCFA contre 200 236 636 135 FCFA en 2011 et s'analyse comme suit :

► **Actif**

L'actif du Fonds au 31 décembre 2012 est présenté dans le tableau ci-après (en FCFA) :

ELEMENTS	2011	2012	Variation (%)
Créances interbancaires	3 552 504 498	6 991 603 925	97%
Titres de placement	453 440 784	443 440 784	-2%
Titres d'investissement	1 751 214 319	545 526 582	-69%
Immobilisations financières	222 148 428	1 805 636 202	713%
Immobilisations incorporelles	145 279 206	149 474 871	3%
Immobilisations corporelles	1 166 072 866	1 095 348 730	-6%
Actionnaires ou associés	183 223 314 908	178 943 020 352	-2%
Autres actifs	9 508 230 468	8 220 538 604	-14%
Comptes d'ordre et divers	214 430 658	304 290 235	42%
Total	200 236 636 135	198 498 880 285	-1%



- *Créances Interbancaires*

Les créances interbancaires concernent les dépôts à terme et les comptes à vue. Elles s'élèvent à 6 991 603 925 FCFA en 2012 et sont en augmentation de 97% par rapport à l'exercice 2011 en raison du recouvrement partiel des tranches du capital appelé.

- *Titres de placement*

Les titres de placement sont restés quasiment stables au cours de l'exercice et se chiffrent à 443 440 784 FCFA contre 453 440 784 FCFA en 2011.

- *Titres d'investissement*

Ce poste a connu une baisse de 69% sur l'exercice, passant de 1 751 214 317 FCFA en 2011 à 545 526 582 FCFA en raison du remboursement des titres sur CAURIS INVESTMENT.

- *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières n'ont pas connu d'évolution au cours de l'année et devraient restées statiques à 222 148 428 FCFA.

- *Immobilisations Incorporelles et Corporelles*

Elles sont constituées des valeurs incorporelles (frais d'études et assimilés) et corporelles, (terrains et constructions etc.). Elles sont restées quasi stables à 1 244 823 601 FCFA en 2012 contre 1 311 352 072 FCFA en 2011.

- *Actionnaires et Associés*

Ce compte a enregistré une légère baisse de 2% au cours de la période, passant de 183 223 314 908 en 2011 à 178 943 020 352 FCFA en raison des libérations du capital appelé.

- *Autres Actifs*

Essentiellement composés des débiteurs divers, ce poste à connu une baisse de 14% en 2012 et se chiffre à 8 220 538 604 FCFA contre 9 508 230 468 en 2011. Cette évolution est essentiellement due aux efforts de recouvrement des créances au cours de l'exercice.

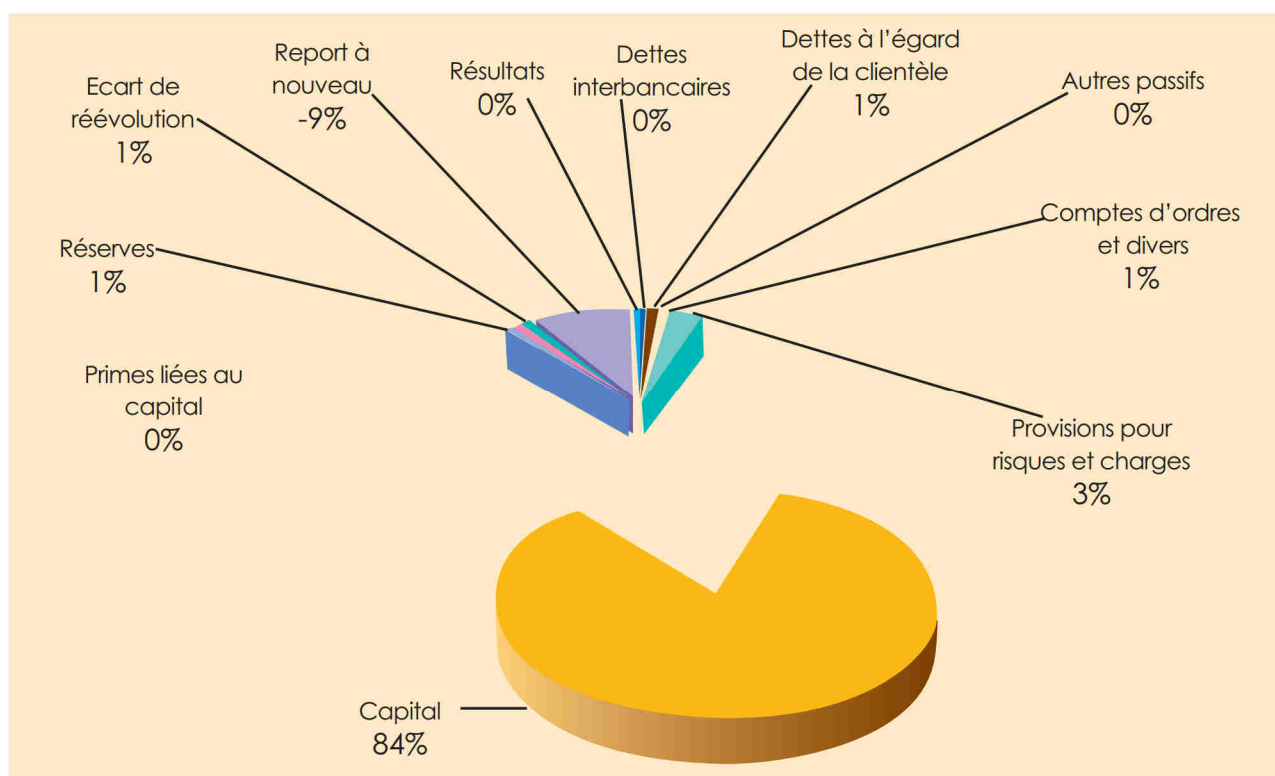
- *Comptes d'ordre et divers*

Ils regroupent le reste des intérêts attendus des placements et commissions à percevoir par le Fonds au titre de l'exercice. Au 31 décembre 2012, les comptes d'ordre et divers connaissent une augmentation 42% par rapport à l'année précédente, passant de 214 430 658 FCFA en 2011 à 304 290 235 FCFA en 2012.

► Passif

Le passif du Fonds se présente ci-après, au 31 décembre 2012 (en FCFA) :

ELEMENTS	2011	2012	Variation (%)
Dettes interbancaires	681 611 826	770 743 610	13%
Dettes à l'égard de la clientèle	3 800 000 000	2 550 000 000	-33%
Autres passifs	861 925 523	348 594 876	-60%
Comptes d'ordre et divers	1 218 282 765	1 315 550 697	8%
Provisions pour risques et charges	8 714 784 532	7 538 165 959	-14%
Capital	200 000 000 000	200 000 000 000	0%
Primes liées au capital	887 500 000	887 500 000	0%
Réserves	2 063 462 066	2 063 462 066	0%
Ecart de réévaluation	2 348 558 831	2 348 558 831	0%
Report à nouveau	-21 568 885 354	-20 339 489 408	-6%
Résultat	1 229 395 946	1 015 793 654	17%
Total	200 236 636 135	198 498 880 285	-1%



- *Dettes Interbancaires*

Elles concernent principalement les concours bancaires dont a bénéficié le Fonds et les comptes courants débiteurs dans les livres des autres institutions bancaires.

- *Dettes à l'égard de la clientèle*

Les dettes à l'égard de la clientèle concernent les dépôts des tiers.

- *Comptes d'ordre et divers passifs*

Les comptes d'ordre et divers passif sont constitués des intérêts et autres honoraires.

- *Provisions pour risques et charges*

Elles concernent les provisions pour risques et les provisions pour indemnités de séparation. Elles passent à 7 538 165 959 FCFA en 2012 contre 8 714 784 532 FCFA en 2011 soit une baisse de 14% en raison de la poursuite des efforts d'assainissement du portefeuille entrepris par la Direction Générale depuis 2010.

- *Capitaux propres*

Les capitaux propres sont constitués du capital, des primes liées au capital, des réserves, de l'écart de réévaluation, du report à nouveau et du résultat de l'exercice.

L'évolution des fonds propres sur les deux dernières années est présentée ci-après.

ELEMENTS	2011	2012	Variation (%)
Résultat de l'exercice	1 229 395 946	1 015 793 654	-17%
Ecart de réévaluation	2 348 558 831	2 348 558 831	0%
Report à nouveau	-21 568 885 354	-20 339 489 408	-6%
Réserves	2 063 462 066	2 063 462 066	0%
Prime liée au capital	887 500 000	887 500 000	0%
Capital appelé versé	16 258 710 678	21 056 979 648	30%
Fonds propres	1 218 742 167	7 032 804 791	447%

Les fonds propres ont connu une augmentation de 477%, passant à 7 032 804 791 FCFA en 2012 contre un montant de 1 218 742 167 FCFA en 2011 dû essentiellement aux libérations intervenues et au résultat net bénéficiaire.

- *Engagements hors bilan*

Les engagements donnés s'élèvent à 37 257 620 000 FCFA en 2012, contre 43 023 200 000 FCFA en 2011 et concernent les projets garantis dans les Etats membres.

4.2.6.1.2 -Compte de Résultat

L'exercice 2012 a enregistré un résultat bénéficiaire de 1 015 793 654 FCFA contre un bénéfice de 1 229 395 946 FCFA en 2011. Le détail des comptes de charges et de produits se présente comme suit :

► Les Produits

Le compte de résultat 2012 appelle les commentaires suivants :

Les intérêts et produits assimilés concernent essentiellement les intérêts de placement auprès des institutions bancaires.

ELEMENTS	2011	2012	Variation (%)
Intérêts et produits assimilés	315 974 715	235 412 623	-25%
Commissions	1 130 028 950	719 123 918	-36%
Reprise d'amort. & de provisions	3 013 253 423	2 602 301 382	-14%
Produits accessoires	283 856 050	220 898 126	-22%
Profits sur exercices antérieurs	11 120 927	349 645 944	3 044%
Total des produits	4 754 234 065	1 015 793 654	-13%

Les produits de service (commissions) issus des activités de garantie ont connu la même évolution au cours des trois derniers exercices.

Grâce à la poursuite des efforts d'assainissement du portefeuille entamé depuis deux ans, l'exercice 2012 enregistre une reprise nette sur provisions antérieures de 2 602 301 382 FCFA contre une reprise de 3 013 253 423 FCFA en 2011.

Les produits exceptionnels connaissent une forte augmentation en raison des recouvrements intervenus sur certains projets.

► Les charges

L'exercice 2012 a connu une baisse globale des charges de 12% et se chiffrent à 3 111 588 339 FCFA en 2012 contre un niveau de 3 524 838 119 FCFA en 2011. Le détail des charges de l'exercice se présente comme suit :

ELEMENTS	2011	2012	Variation (%)
Intérêts et charges assimilés	364 030 069	203 341 893	-44%
Frais de personnel	938 822 420	802 098 883	-15%
Autres frais généraux	1 030 044 598	1 056 591 069	3%
Dotations aux amort. et provisions	1 127 841 511	434 632 727	-61%
Charges exceptionnelles et Pertes sur exercice antérieur	64 099 521	614 923 767	859%
Total des charges	3 524 838 119	3 111 588 339	-12%
Résultat de l'exercice	1 229 395 946	1 015 793 654	-17%

Les charges de fonctionnement concernent les intérêts et charges assimilées ; les frais de personnel ; les frais généraux ; et les dotations aux amortissements.

Les intérêts et charges assimilées connaissent une baisse de 44% au cours de la période et s'établissent à 203 341 893 FCFA en 2012 contre un montant de 370 962 660 en 2011 due au remboursement partiel des engagements auprès des institutions financières.

Les frais généraux sont restés quasi stables au cours de la période et affichent un montant de 1 056 591 069 FCFA en 2012, contre 1 030 044 598 FCFA en 2011.

Les charges de personnel connaissent une baisse de 15% dans la période, passant à 802 098 883 FCFA en 2012 contre un niveau de 938 822 420 FCFA en 2011 due aux départs de certains membres du personnel intervenus en 2011.

L'exercice 2012 affiche un résultat bénéficiaire de 1 015 793 654 FCFA contre 1 229 935 944 FCFA enregistré en 2011.

4.2.6.2.- Exécution du budget

- *Opérations en capital*

Les prévisions de recettes dans le budget 2012 s'élèvent à 11 826 769 000 FCFA en ce qui concerne les opérations en capital, pour un niveau de réalisation de 4 717 794 556 FCFA. Quant aux dépenses des opérations en capital, elles ont été exécutées à hauteur de 729 916 449 FCFA en capital.

- *Fonctionnement*

Le budget de fonctionnement affiche un niveau de réalisation des recettes de 1 373 683 083 FCFA pour un montant prévisionnel de 1 908 000 000 FCFA, soit un taux de réalisation de 72%. Les dépenses de fonctionnement connaissent un niveau de réalisation de 1 669 398 935 FCFA.

4.2.6.3 – Vérifications interne et externe

4.2.6.3.1 – Vérifications interne

L'audit interne et le contrôle de gestion ont concerné l'ensemble des activités, conformément aux dispositions des textes de base et aux normes généralement admises.

Au cours de l'exercice 2012, les activités de contrôle de gestion ont essentiellement concerné le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire ; l'élaboration des tableaux de bord ; le suivi trimestriel des tableaux de bord de gestion ; la mise en place et l'utilisation de la comptabilité analytique de gestion ; l'élaboration du budget de l'année N+1 et la supervision de l'inventaire physique.

Les activités d'audit interne ont concerné principalement le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes et l'assistance à l'élaboration du manuel de procédure et à la mise en place du système d'informations.

4.2.6.3.2 – Commissaire aux comptes

Le Cabinet SOFIREX, Commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de sa mission, il a certifié sincères les états financiers.



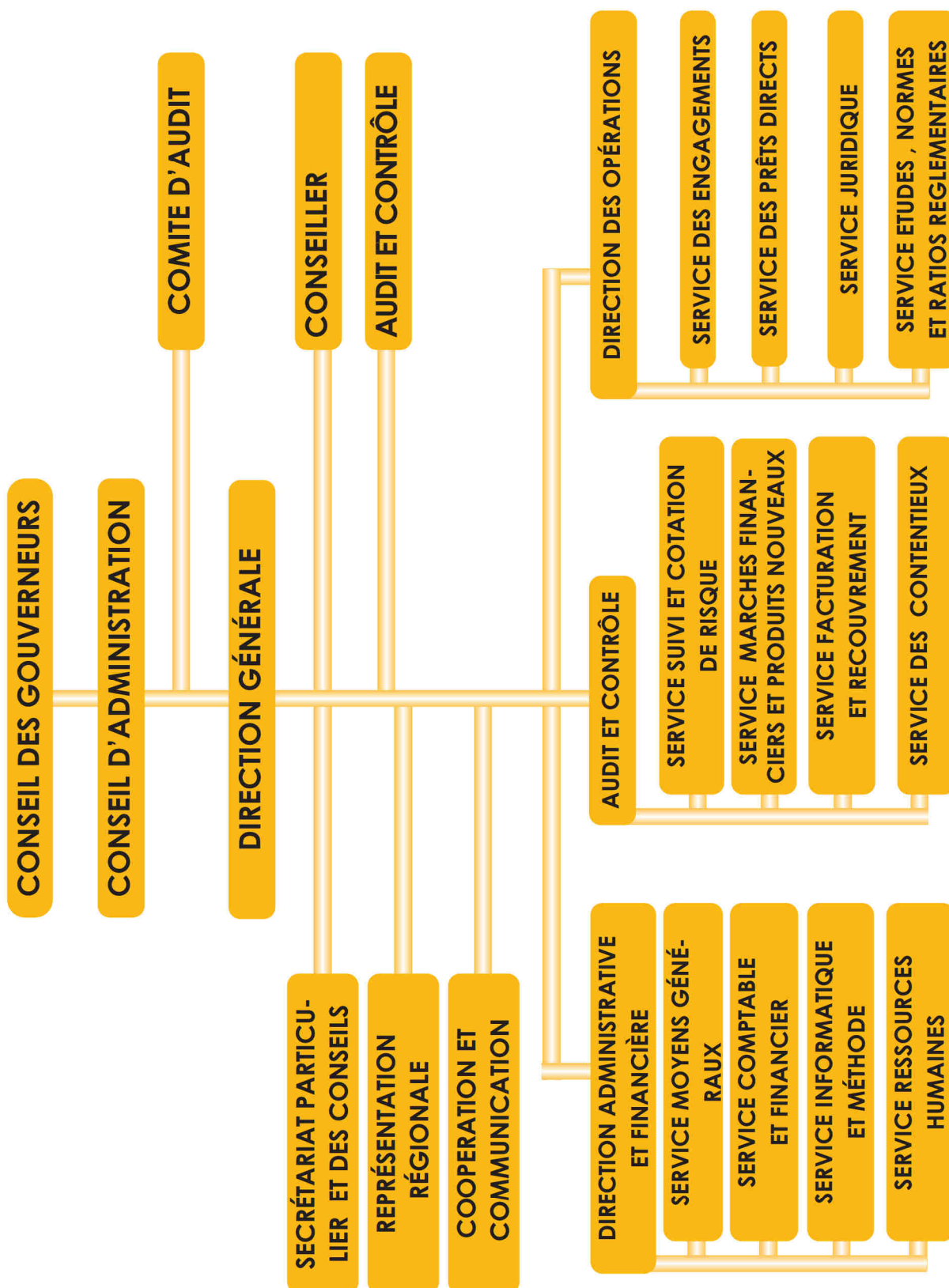
FAGACE

Annexes

- 5.1.- Organigramme
- 5.2.- Bilan et comptes de résultat au 31/12/12
- 5.3.- Engagement hors bilan
- 5.4.- Lettre de certification du Commissaire aux comptes

V.- Annexes

5.1.- Organigramme



5.2.- Bilan et comptes de résultat au 31/12/12

5.2.1- Bilan au 31/12/12

(En FCFA)

A C T I F	MONTANTS NETS	
	Exercice 2012	Exercice 2011
1- OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	6 908 300 082	3 521 462 144
10- VALEURS EN CAISSE	143 200	3 245
11- BANQUES ET CORRESPONDANTS	2 708 156 882	1 321 458 899
12- AUTRES CPTES DEPOTS CHEZ ETS DE CREDIT	4 200 000 000	2 200 000 000
2- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	302 327 799	336 705 721
20- CREDITS A LA CLIENTELE	209 523 391	243 901 313
29- CPTES DE CREANCES EN SOUFFRANCE	92 804 408	92 804 408
3- OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	8 807 637 929	9 772 393 409
30- TITRES DE PLACEMENT	988 967 366	626 896 162
33- DEBITEURS DIVERS	7 513 730 518	8 931 066 589
37- COMPTES TRANSITOIRES D'ATTENTE	649 810	-
38- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	304 290 235	214 430 658
39- COMPTES DE LIAISON	-	-
4- COMPTES DE VALEURS IMMOBILISEES	3 050 459 803	2 701 259 441
41- IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 798 487 775	1 382 758 942
42- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	7 148 427	7 148 427
44- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	1 244 823 601	1 311 352 072
TOTAL DE L'ACTIF	19 068 725 613	16 331 820 715

PASSIF	MONTANTS NETS	
	Exercice 2012	Exercice 2011
1- OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	162 129 980	650 569 472
17- COMPTES D'EMPRUNTS ET AUTRES SOMMES DUES AUX ETS DE CREDIT	162 129 980	650 569 472
2- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	17 250 000	17 250 000
25- COMPTES DE LA CLIENTELE	17 250 000	17 250 000
3- OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	4 318 556 883	5 622 500 130
33- CREDITEURS DIVERS	3 002 824 186	4 404 217 365
38- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	1 315 550 697	1 218 282 765
5- COMPTES DE PROVISION FONDS PROPRES ET ASSIMILES	13 555 177 096	8 812 105 167
51- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 538 165 959	8 714 784 532
55- PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES	5 299 520 897	4 889 520 897
57- CAPITAL ET DOTATION	21 056 979 648	16 776 685 092
58- REPORT A NOUVEAU	-20 339 489 408	-21 568 885 354
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE)	1 015 793 654	1 229 395 946
TOTAL DU PASSIF	19 068 725 613	16 331 820 715

5.2.2- Comptes de résultats au 31/12/12

(En FCFA)

CHARGES	MONTANTS	
	Exercice 2012	Exercice 2011
60- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	203 341 893	370 962 660
601- Charges sur opérations de trésorerie et op interbancaires	196 858 883	299 231 359
603- Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	2 149 253	
606- Charges sur opérations de change	-	6 932 591
608- Charges sur prestations de services financiers	3 476 663	64 798 710
609- Autres charges d'exploitation bancaires	857 094	-
61- ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	57 129 212	80 190 223
611- Achats	57 129 212	80 190 223
62- AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	1 004 043 179	942 919 384
621- Services extérieurs	104 350 617	80 835 607
622- Autres services extérieurs	785 375 897	773 616 942
623- Charges diverses d'exploitation	114 316 665	88 466 835
63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	91 703	2 400
632- Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés à l'Adm des impôts	91 703	2 400
64- CHARGES DE PERSONNEL	797 425 858	938 822 420
641- Salaires et traitements	724 526 046	825 268 987
642- Charges sociales	72 899 812	113 553 433
66- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES	434 632 727	1 127 841 511
661- Dotations aux amortissements des immobilisations	212 803 300	201 434 045
667- Dotations aux provisions pour risques et charges	221 829 427	926 407 466
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	614 923 767	64 099 521
671- Charges exceptionnelles	32 669 867	2 044 947
672- Pertes sur exercices antérieurs	582 253 900	62 054 574
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 015 793 654	1 229 395 946
TOTAL	4 127 381 993	4 754 234 065

PRODUITS	(En FCFA) MONTANTS	
	Exercice 2012	Exercice 2011
70- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	965 496 930	1 449 525 179
701- Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	167 159 625	94 978 323
703- Produits sur opérations sur titres et sur opérations diverses	54 527 998	47 356 392
704- Produits sur valeurs immobilisées	13 725 000	173 640 000
707- Produits sur opérations de hors bilan	719 123 918	1 130 028 950
709- Autres produits d'exploitations bancaires	10 960 389	3 521 514
72- PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	-	111 875 000
728- Transferts de charges d'exploitation non bancaire	-	111 875 000
75- REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	17 288 403	18 092 705
76- REPRISES D'AMORTISSEMENT DE PROVISIONS ET RECUP.	2 585 012 979	2 995 160 718
761- Reprises d'amortissement des immobilisations	416 918	52 145 772
764- Reprises de provisions sur créances en souffrance	814 348 061	-
766- Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	95 000 000	-
767- Reprises de provisions pour risques et charges	1 675 248 000	2 943 014 946
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PROFITS SUR EXERC. ANT.	559 583 681	179 580 463
771- Produits exceptionnels	209 937 737	168 459 536
772- Profits sur exercices antérieurs	349 645 944	11 120 927
TOTAL	4 127 381 993	4 754 234 065

5.3.- Engagement hors bilan

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS NETS	
	Exercice 2011 (PM)	Exercice 2012
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	43 023 200 000	37 257 630 000
D'ordre d'établissements de crédit		
Aval Prêt A.F.D. à C.E.B.	285 190 000	0
Aval Prêt BOAD à CEB /NEPA	829 440 000	552 960 000
Aval Prêt BOAD à SBEE	85 740 000	23 240 000
Aval Prêt BOAD à OPT	2 840 230 000	2 840 230 000
Aval Prêt SGBBE à ISOCEL	31 080 000	0
Aval Prêt BOAD à MEDIA CONTACT	480 000 000	457 610 000
Aval Prêt SGBBE à MEDIA CONTACT	170 110 000	152 160 000
Aval Prêt BOAD/BICIAB/BIB/BCB à GARE ROUTIERE DE MARCHANDISES	948 360 000	783 020 000
Aval Prêt BSIC à OBOUF	226 060 000	71 300 000
Aval Prêt Emprunt SOFITEX	749 630 000	499 750 000
Aval Prêt BANQUES à TROPICA (DAFANI)	450 450 000	450 450 000
Aval Prêt BDEAC à GSA	828 280 000	544 540 000
Aval Prêt ARILAND FIRST BANK à GSA	808 880 000	933 310 000
Aval Prêt ARILAND FIRST BANK à GSA (crédit complémentaire)	0	290 000 000
Aval Prêt BDEAC/UBC à BIOPHARMA	738 490 000	517 770 000
Aval Prêt SGBS à PETROLEX	34 610 000	0
Aval Prêt BDEAC/CBCA à TELECEL CENTRAFRIQUE	798 070 000	595 200 000
Aval Prêt Emprunt SIR 2	1 254 040 000	0
Aval Prêt Emprunt SAFCA	452 810 000	90 560 000
Aval Prêt Emprunt SEMA	591 030 000	0
Aval Prêt BOAD à SONITEL	2 358 650 000	2 292 820 000
Aval Prêt BOAD à NIGELEC	438 730 000	219 250 000
Aval Prêt BIA à HOTEL TENERE	219 440 000	205 130 000
Aval Prêt BOAD à PCCI	889 320 000	792 000 000
Aval Prêt BOAD à SENELEC CAP DES BICH/90KV	1 293 020 000	968 070 000
Aval Prêt BOAD/CBAO à SATREC	605 910 000	497 590 000
Aval Prêt SGBS à CORFITEX	452 540 000	467 360 000
Aval Prêt BOAD à TDE (ex RNET)	932 980 000	667 000 000
Aval Prêt BID à ATLANTIQUE TELECOM	3 279 780 000	3 279 780 000
Aval Prêt Emprunt TOGO TELECOM	1 750 000 000	1 250 000 000
Aval Prêt FORTIS BANQUE à PONT METALLIQUE	218 950 000	670 950 000
Aval Prêt BRD à CORMORAN LODGE	84 620 000	58 950 000
Aval Prêt BRD à GROUPE CAIMAN	72 080 000	52 310 000
Aval Prêt BOAD à SCG	2 809 480 000	2 809 480 000
Aval Prêt BIBE à FSG	209 970 000	209 970 000
Aval Prêt BOA/FINANCIAL à CEMA	366 350 000	366 350 000
Aval Prêt ECOBANK BENIN à ENERDAS	35 000 000	35 000 000
Aval Prêt ECOBANK BENIN à FSG	140 030 000	140 030 000
Aval Prêt ECOBANK à EROH	185 850 000	185 850 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN (Suite et fin)	MONTANTS NETS	
	Exercice 2011 (PM)	Exercice 2012
Aval Prêt BACB à JOSSIRA 2	856 820 000	856 810 000
Aval Prêt ECOBANK BF à JOSSIRA 1	326 070 000	416 080 000
Aval Prêt Emprunt NESKO	168 030 000	168 030 000
Aval Prêt CBCA/BICA/BPMC à UNITEC BENIN	131 810 000	147 020 000
Aval Prêt BACI à CAFACI	325 520 000	325 520 000
Aval Prêt BOA à CAFACI	404 940 000	404 940 000
Aval Prêt COFIPA à CAFACI	172 980 000	147 730 000
		3 308 790
Aval Prêt BACI à CAFACI (prêt restructuré)	3 308 790 000	000
Aval Prêt BOA à AIT	253 350 000	253 350 000
Aval Prêt ECOBANK à AIT	232 800 000	136 790 000
		3 000 000
Aval Prêt Pool Bancaire à AIT (renouvellement)	3 000 000 000	000
Aval Prêt ECOBANK CI à SALMEX (renouvellement)	500 000 000	500 000 000
Aval Prêt ECOBANK à COPALCI	266 800 000	0
Aval Prêt VERSUS BANK à ICAR AGRO NEGOCE	328 320 000	0
Aval Prêt BACI-ECOBANK à AGRIMEX	47 190 000	47 190 000
		2 500 000
Aval Prêt BFA-ECOBANK CI à SIDEPA	2 500 000 000	000
Aval Prêt ECOBANK Sénégal. à SENETEL	41 430 000	41 430 000
Aval Prêt CBAO à SUDINVEST	76 240 000	0
Aval Prêt CBAO à @LINK	99 040 000	99 040 000
Aval Prêt OMNIFINANCE à CFOA	1 037 870 000	934 920 000

5.4.- Lettre de certification du Commissaire aux comptes



FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

« F A G A C E »

Etablissement Public International à Caractère Economique et Financier
 Au Capital de Francs CFA 200 000 000 000
 B.P. : 2045 RP - COTONOU
 REPUBLIQUE DU BENIN

I - RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE,

Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément à l'article 29 alinéa 2 du « Règlement financier », nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- L'audit des comptes annuels du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) tels qu'ils sont joints au présent rapport, ainsi que le contrôle de la conformité de la comptabilité aux lois et règlement en vigueur ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

Les comptes ont été préparés par la Direction Générale.

Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

1.1 Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers de synthèse sont, au regard des règles et principes comptables et des dispositions du « Règlement Financier », réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique au 31 Décembre 2012.

1.2 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance entre les états financiers et les informations contenues dans le rapport de la Direction et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration, du Conseil des Gouverneurs, sur la situation financière et les états financiers du Fonds au 31 Décembre 2012.

Cotonou, le 17 Mai 2013

SOFIREX



Directeur - Associé



FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

« F A G A C E »

Etablissement Public International à Caractère Economique et Financier

Au Capital de Francs CFA 200 000 000 000

B.P. : 2045 RP - COTONOU

REPUBLIQUE DU BENIN

II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE,

Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément aux normes de la profession, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites.

Nous n'avons pas été avisés de conventions de cette nature conclues au cours de l'exercice 2012.

Cotonou, le 17 Mai 2013



Mamadou DIEYE

Directeur - Associé